

**Circonscription de Sarcelles – Saint Brice**  
**École élémentaire Alphonse Daudet**

**Conseil d'école du mardi 17 novembre 2020**

**Présents :**

L'équipe enseignante :

Mme Challet, Mme Daude, Mme Deruelle, Mme Marmèche, Mme Delot, Mme Fauvet, Mme Petitgas, Mme Lumbroso, Mme Guérin, Mme Lopez, Mme Chancelier, Mme Andrade, Mme Chisserez, Mme Pasquier.

Mme Lesénéchal, direction

Les représentants de parents :

PLAD : Mme Virloget, Mme De Brito, Mme Louçano, M. Karoui, M. Livolsi, M. Fernandes de Freitas, Mme Denis, Mme El Founti, Mme Barouch, Mme Kehili, Mme Sequeira, Mme Aragon

La Municipalité :

M. Hercyck, 1er adjoint délégué aux affaires scolaires

**Excusés**

M. Sarie, inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Sarcelles/ St Brice/ Groslay

Mme Yokel, enseignante

Début de la séance :

**Présentation de l'équipe :**

Mme Daude: CP 25 élèves

Mme Deruelle CP 28 élèves

Mme Challet : CP 27 élèves

Mme Marmèche : CE1/CE2 24 élèves (13 CE1 et 11 CE2)

Mme Delot : CE1 25 élèves

Mme Yokel: CE1 25 élèves

Mme Lumbroso : CE2 25 élèves

Mme Fauvet : CE2 24 élèves

Mme Andrade : CE2/CM1 22 élèves (11 CE2 et 11 CM1)

Mme Guérin: CM1 25 élèves

Mme Petitgas : CM1 25 élèves

Mme Chancelier : CM2 27 élèves

Mme Lopez : CM2 26 élèves

- Mme Chisserez est reconduite cette année encore sur le poste de coordonnatrice ULIS. Le dispositif accueille cette année, 11 enfants ( 7 en CM2, 2 en CM1, 1 en CE2 et 1 en CP) La prise en charge se fait tous les matins et les après-midis les élèves sont accompagnés sur leur temps de classe en fonction des besoins.
- Mme Pasquier, poste E : est une aide apportée aux élèves, à dominante pédagogique de la GS au CM2. L'enseignante travaille sur projets de remédiation en co-intervention dans les classes ou en petits groupes hors de la classe. Cette

prise en charge fait suite à une demande de l'enseignante et met l'accent sur les math et le français.

Mme Pasquier est à mi-temps sur les groupes scolaires Daudet /Laurencin/Les Glaisières. Une co-intervention en CP a démarré dès la rentrée pour les enfants suivis l'an dernier en GS et depuis le retour des congés de la Toussaint, les prises en charges sont soumises aux difficultés du protocole sanitaire.

- Mme Hallais, poste EFIV : ce dispositif est un appui aux apprentissages à destination des enfants du voyage. (**6 enfants** sur l'école)
- Mme Ménard, UPEAA : apprentissages à destination des enfants allophones (**4 enfants** sur l'école).
- Mme ABASSI, AESH mutualisée, en classe auprès des élèves et Mme Ghaleb, pour le dispositif ULIS.
- Le Dr. Le Quang , installée au centre médical de Saint- Brice assure un accueil aux familles qui le souhaitent et Mme Kerouani, infirmière pour la médecine scolaire est présente sur l'établissement tous les lundis.

**Intervention de Mme Karaagac** (directrice adjointe du centre de loisirs et co-responsable de la pause méridienne):

Présentation du fonctionnement du protocole sanitaire : 11 agents ( 8 animateurs et 3 agents du centre Tremplins) sont présents tous les midis pour assurer l'encadrement et faire respecter le protocole sanitaire.

Au sein du restaurant scolaire, un passage par groupe de classe est organisé tout en maintenant le passage au self.

A chaque passage d'un groupe de niveau, les tables sont désinfectées.

Concernant la surveillance : Petite cour : CP / CE1. Grande cour en 3 parties : une zone pour le CE2, une pour le CM1, une pour le CM2.

CE1/CE2 : les double-niveaux ne sont pas séparés.

Lavage des mains : obligatoire avant et après le repas.

Le masque est posé sur le plateau. Les enfants ont également la possibilité d' avoir une boîte (ou sachet) donnée par les parents pour ranger le masque durant le repas.

Il a été noté un manque de temps pour les enfants de CM1/CM2 lors du dernier service. La décision est prise de laisser du temps aux enfants entre 13h20 et 13h30 pour finir leur repas.

Régulièrement, M. OUDNI ( directeur du centre et responsable de la pause méridienne) fait un point avec Mme Lesénéchal .

Depuis la rentrée, les animateurs attendent les enseignantes à 13h20 afin de faire un suivi sur les divers incidents rencontrés ( malades, querelles, accidents...).

M. Oudni a rencontré les enseignants lors du premier conseil des maîtres.

Le protocole rend difficilement réalisable la mise en place des projets de la pause, mais les enfants ont du matériel disponible par zone.

Les parents élus ont fait une demande pour venir observer le service de la restauration. Ils seront présents le lundi 23 novembre et reviendront ultérieurement pour goûter les plats.

### **Bilan de rentrée :**

La réunion d'informations Parents/enseignants au sein des classes a pu avoir lieu.

Les enseignantes notent une mise en route des élèves extrêmement laborieuse suite au confinement suivi des congés scolaires. Manque de concentration, manque de rigueur et de discipline.

Le rythme a repris et peu à peu les choses se remettent en place.  
Le lavage des mains prend énormément de temps sur les activités d'une journée.

### **Validation du règlement intérieur :**

- Le règlement a fait l'objet d'une ré-écriture l'année scolaire dernière. Celle-ci a été réalisée en partenariat avec les parents élus.
- Il a été remis aux familles en début d'année avec l'ensemble des documents administratifs. (toutes les informations importantes sont également à la disposition des parents sur le blog de l'école)
- Il serait important de reprendre les points forts du règlement intérieur avec les parents lors de la réunion d'informations de rentrée.

### **Organisation de l'école pour cette année :**

Le protocole sanitaire mis en place au mois de juin (allégé à la rentrée des classes) a été réactivé au retour des congés de la Toussaint.

#### **- Les horaires :**

Les horaires sont identiques à l'an passé :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin : 8h30-11h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi : 13h30-16h 30

L'accueil dans les classes à 13h20 a été reconduit, car bénéfique pour une reprise des cours à 13h30 plus sereine.

#### **- L'aide personnalisée**

Cette Aide Pédagogique de 36 heures à l'année, prend en charge 5 ou 6 élèves, du CP au CM2, ayant des besoins particuliers. Les groupes peuvent être modifiés au retour de chaque période.

- **L'étude surveillée** fonctionne chaque fin de journée de 16h 30 à 18h (récréation comprise). Les études étaient chargées en début d'année mais depuis le confinement, les effectifs ont chuté car les familles souhaitent éviter une trop longue journée à porter le masque.

- **ELCO** : Mme ROSA, remplacera Mme Fernandes durant son congé de maternité. Les cours se feront à distance pour le moment.

#### **- L'organisation de la récréation :**

Deux services sont organisés pour chacune des récréations : 9h50/10h10 et 10h10/10h30 ainsi que 14h50/15h10 et 15h10/15h30. Un traçage au sol a été effectué afin de délimiter l'espace prévu à chaque classe (selon le protocole sanitaire)

Reprise du protocole du mois de juin 2020 : zones reprises en cour de récréation, 2 services de récréation chaque matin et après-midi. Limitation du brassage, conseillé mais non obligatoire. Pour les décroissements, ce sont les enseignantes qui se déplacent et non les enfants.

Les parents élus interrogent sur d'éventuelles sanctions sur les enfants en cas de non port du masque. Mme Lesénéchal assure que dans le contexte actuel, suffisamment anxiogène pour tout le monde, aucun enfant ne sera sanctionné si le cas se présente. Une distribution de masque est réalisée à chaque accueil de 8h20 et 13h20 en cas d'oubli et un rappel d'un port correct est fait.

Les parents élus alertent M. Hercyk sur l'état des toilettes de la grande cour. Un constat a été réalisé en présence de la responsable des services techniques et des travaux de rénovation vont être réalisés.

– **Le livret scolaire unique numérique**

Il est remis aux familles, deux fois dans l'année scolaire, et sur rendez-vous pour la remise du premier en janvier

– **SRAN :**

Un stage de remise à niveau a été organisé du 19 au 23 octobre 2020 sur l'école. Une vingtaine d'enfants des deux groupes élémentaires de la ville a été accueilli.

– La prise de vues du **photographe** a été reconduite :

Une vente de photos individuelles est organisée en début d'année et une vente de photos de classe sera prévue en fin d'année. Il est rappelé que 30% des ventes sont versés sur le compte de la coopérative de l'école.

Les familles apprécient la présence du photographe à 8h et 11h30 pour les prises de vues avec les tout-petits.

Les parents élus ont fait part de la déception des familles concernant le rapport qualité/prix des clichés. Ils ont réalisé un comparatif avec le photographe de l'école maternelle M. Laurencin.

Une nouvelle proposition sera faite au photographe

– Mmes Yokel et Chancelier, ont, cette année encore, accepté la responsabilité de la **gestion de la coopérative d'école.**

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des familles pour leur participation. Ces dons permettent le financement de projets de classe, le financement d'intervenants extérieurs pour divers spectacles, l'achat d'abonnements pour la classe et de livres pour la BCD... Cette rentrée, la participation des familles a été de 3799€ euros. Cette somme est pratiquement équivalente aux deux années précédentes.

La dernière subvention de la mairie pour la mise en place des projets sur l'école remonte à juillet 2019 et était de 2300€.

L'école n'a pas reçu de subvention en juillet 2020.

Une somme de 2000€, relative au budget des cars, pourra être utilisée sur projet pédagogique, pour l'achat de matériel éducatif, avant décembre 2020.

– **Plan vigipirate :**

Il est actuellement au plus fort de la vigilance à adopter..

**Des exercices PPMS** sont organisés tout au long de l'année. Le problème du déclenchement de l'alarme en cas d'intrusion reste le même, à savoir le problème de l'utilisation des téléphones portables personnels.

La présence de la police municipale lors de ces exercices permet une meilleure observation des sorties et des échanges constructifs.

Le déclenchement de cette alerte reste un gros souci sur l'établissement, mais l'école a été contactée par le responsable de la police municipal, M. Hamelin, afin de mettre en place un système silencieux et lumineux relié à leur service.

**Présentation des projets pour l'année 2020/2021 :**

**Certains projets restent en suspend à cause de la situation sanitaire**

- Mise en place du projet « théâtre et civisme »
- Mise en place du projet « les arts du cirque » pour les classes de Mmes Daude, Deruelle et Challet.
- La mise en place du « cycle vélo » pour les deux classes de CM1 associera l'éducation physique, l'éducation à la sécurité routière aux sciences et technologie.

- Projet éco-citoyen sur l'ensemble de l'école : intervention du syndicat Emeraude qui sensibilise les enfants au tri et recyclage, partenariat avec Mme Renou de la mairie de Groslay concernant le tri du papier par l'ensemble des classes et l'anti-gaspillage de la nourriture à la cantine, recyclage des piles pour donner de l'électricité dans une école de Guyane et des sachets de compote à boire pour l'association « l'étoile de Martin » (lutte contre les cancers pédiatriques), ainsi que la collecte des bouchons en plastique.

Les classes participent également au projet « clean up » organisé sur la ville.

- Initiation tout au long de l'année au scrabble duplicate pour les classes de cycle 3.
- Reconduction des rencontres littéraires GS/CP et organisation du festival du livre avec l'école maternelle.
- Accompagnement de l'équipe par la cellule académique CAAEE et de Mme Wurtz CPC autour d'un travail sur le climat scolaire.

### **Les questions des parents d'élèves :**

- Les avancées concernant la cellule académique :  
Les parents élus s'interrogent concernant le questionnaire à destination des familles, car il pourrait être réalisé à distance.  
Les parents sont ravis que la nouvelle municipalité accepte d'y participer et espèrent que cette action reste décalée et non annulée.
- Quelles seraient les modalités d'actions en cas de potentiel confinement complet ?  
L'équipe explique que l'école est soumise à des modalités d'actions par la hiérarchie et doute fort que l'école soit fermée car les conséquences seraient catastrophiques pour les enfants d'un point de vue psychologique.
- Mise en place de la caisse des écoles : M. Hercyk atteste de sa réouverture qui sera votée en février 2021. Les parents d'élèves seront consultés pour la mise en application.
- Organisation de la vente de chocolat : le côté local est très apprécié, les tarifs sont un peu plus élevés mais ils sont de très bonne qualité.

### **Travaux :**

- Demande du remplacement de la photocopieuse et de l'imprimante du bureau de direction
- Demande de réfection du sol de la cour
- Demande d'occultation de la petite cour
- Demande de remplacement du mobilier de la classe de Mme Andrade et de tous les vieux meubles
- Pose de rideaux dans la classe du dispositif ULIS : l'installation a été réalisée
- Donner une visibilité sur les portes donnant sur le parking privé du nouveau bâtiment.
- Demande d'une autorisation de stationnement pour les enseignants de l'école (tous les abords sont en zone bleue)

### **M. Hercyk va rencontrer les différents services et apportera une réponse rapide aux demandes**

Fin de la séance : 20h45

Compte-rendu rédigé par Mme Lesénéchal